

# Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 28 mars 2026

L'assemblée générale ordinaire de l'association *archéologies* s'est réunie, le samedi 28 mars 2026, à 10 h 30, salle de projection de l'Ancien Collège, Maison de la Culture 2 rue du Collège à Montauban, sous la présidence de Caroline RENARD.

## Étaient présents ou représentés

### Membres spécialistes

**Présent·e·s :** Mathieu Bonzom-Lejay, Lukas Dijkstra, Françoise Echasseriaud, Claire Fradet, Laurence Martial-Guilhem, Patrick Marty, Thomas Perrin et Caroline Renard.

**Excusé·e·s :** Clément Birouste, Georges Gonsalvès, Régis Issenmann, Haude Morvan et Cédric Orlando.

### Membres affilié·e·s

**Présent·e·s :** Sylviane Anglade, Francine Audoinaud, Elizabeth Bois, Marie-Claude Bruno, Dominique Deligny, Hugues Echasseriaud, Noëlle Flamion, Raymond Flamion, Danielle Fréchet, Pauline Fréchet, Philippe Gavalda, Myriam Granié, Chantal Gress, Gilles Leblanc, Nicole Lévy, Françoise Pujade, Evelyne Sanchez et Fabienne Sivager.

**Excusé·e·s :** Roland Garrigues.

### **Excusé·e·s donnant pouvoir :**

- au CA : Daniel Bidon, Marie-Josée Condat, Alain du Fayet de la Tour, Georges Gonsalvès, Ginette Marcel, Danna Moreux, Jean-Pierre Pagès, Chantal Rivière Nomdedeu, Isabelle Ruiz-Fromentin.
- à Sylviane Anglade : Patrice Anglade
- à Francine Audoinaud : Alex Audoinaud
- à Philippe Gavalda : Pascale de Vaubernier
- à Françoise Pujade : Brigitte Colin

## Ordre du jour

- rapports moral et financier de l'année 2025

La présidente Caroline Renard ouvre la séance et présente les excuses des différents membres empêchés. Elle donne la parole à Claire Fradet pour le rapport moral.

## Rapport moral

Le bilan des activités 2025 et des perspectives 2026 est téléchargeable sur [www.archeologies.org](http://www.archeologies.org). En voici les grandes lignes.

### Les principaux chiffres pour 2025

#### Membres

- 111 spécialistes
- 39 affiliés
- 8 personnes morales

58 % des membres en Occitanie

(parmi lesquels 31 % en Tarn-et-Garonne et 37 % en Haute-Garonne)

#### Emplois ponctuels

- 18 357 heures de travail soit 10,5 ETP
- 94 CDD et avenants pour 78 personnes

1 coordinatrice-médiatrice en CDI (32 h/s)

1 assistante de coordination en CDI (21 h/s)

Une vingtaine de bénévoles

### Les actions

En conformité avec les objectifs statutaires, les actions de l'association continuent de s'articuler entre aide à la recherche et sensibilisation des publics. Pour celles qui sont quantifiables, ce sont 181 actions ou séances qui ont été menées en 2025.

## Sensibilisation des publics & éducation culturelle, artistique, scientifique & technique

Pour tous les publics, nous avons organisé 4 sorties d'une journée à laquelle ont participé nos membres et invités (organisation par Françoise Echasseraud), et une conférence qui s'est tenue le vendredi 28 novembre 2025 à la Maison de la Culture à Montauban.

Les activités prévues dans le cadre scolaire ont pu être assurées grâce au soutien de la DRAC Occitanie, en autofinancement grâce à notre réserve pour la sensibilisation des publics, une part de bénévolat et une prestation à la demande de l'association ARKAM : 1 journée de formation aux techniques d'allumage du feu au Centre Européen de Préhistoire de Tautavel (offert par le CERPT), 2 cycles d'initiation à la *Préhistoire* pour des classes de primaires réalisés aux mois d'avril et mai (1 cycle annulé pour des raisons de calendrier), 2 séances en classe dans le cadre de l'évènement *Les Enfants du Patrimoine* en partenariat avec le CAUE du 82, en octobre 8 ateliers et 1 journée grand public pour la *Fête de la science* coordonnée par l'association *Fermat Sciences* à Beaumont de Lomagne (82) sur le thème *Intelligence(s)* et 4 ateliers en classe pour *Les 13<sup>e</sup> Rencontres archéologiques de la Narbonnaise* (en partenariat avec l'association ARKAM).

Pour tous les publics, nous avons organisé 4 sorties d'une journée pour nos membres et invités et une conférence qui s'est tenue le vendredi 28 novembre 2025 à la Maison de la Culture à Montauban.

## Aide à la recherche

Comme les années antérieures, notre association a été fortement sollicitée en 2025. La demande pour l'aide à la recherche est en légère augmentation. Cependant, la tendance des administrations à attribuer et notifier les financements de plus en plus tardivement se confirme et complique, voire menace le déroulement de certaines opérations. Par ailleurs la situation est de plus en plus tendue pour les archéologues en précarité : beaucoup se retrouvent avec beaucoup d'appréhensions au regard des nouvelles directives de France Travail.

Dans la continuité des actions menées les années précédentes, nous avons assuré la maîtrise d'œuvre d'actions subventionnées (principalement par le ministère de la Culture mais aussi par des collectivités) au maximum de nos possibilités : 5 fouilles programmées, 2 aides à la préparation de publication, 3 projets collectifs de recherche, 2 sondages 2 prospections thématiques et diverses actions de médiation.

Nous continuons également d'assurer des missions d'études et de recherches à la demande de responsables d'opération ou de structures ce qui génère nombre d'emplois ponctuels pour les chercheurs en devenir ou en précarité.

Nous avons également renouvelé notre appel à projets, avec le soutien à 6 opérations en 2025.

L'aire géographique de nos actions et les modes de financement sont sensiblement les mêmes que les années précédentes.

## À l'interface des deux secteurs

Nous avons relayé le plus largement possible des offres d'emploi et des nouvelles archéologiques grâce à la diffusion de courriels. Nous avons participé à deux forums : *Forum d'archéologie* à l'université Toulouse Jean Jaurès et *2e Forum de l'Archéologie Régionale* à l'université Paul Valéry de Montpellier. Notre site internet a diffusé les actualités de notre association. Pendant l'été, notre site internet a rencontré un dysfonctionnement majeur et a été indisponible jusqu'à la fin de l'année. L'intervention d'un informaticien a été nécessaire pour le récupérer et sa refonte a été réalisée avec l'aide d'une webdesigneuse. Début 2026, le site est de nouveau opérationnel.

Après l'appel aux questions de l'assistance sur le rapport moral, la présidente Caroline Renard met au vote la première résolution :

### **LE RAPPORT MORAL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENT·E·S ET REPRÉSENTÉ·E·S**

Le président donne la parole à Philippe Gavalda, trésorier, pour la présentation des comptes. Philippe Gavalda introduit la présentation des comptes et passe la parole à Claire Fradet pour leur présentation.

# Rapport financier

Le détail des comptes 2025 est téléchargeable sur [www.archeologies.org](http://www.archeologies.org).

En voici les grandes lignes :

## Compte de résultats

Le montant total des produits est de 716 483 € (sept cent seize mille quatre cent quatre-vingt-trois euros) en hausse de 7,8 % par rapport à 2024.

465 612 € = prestations sur facture

152 620 € = subventions de l'État ou de collectivités territoriales

6 084 € = dons manuels & mécénat

2 956 € = intérêts de l'épargne

1 736 € = cotisations

9 374 € = reprise sur amortissements et produits exceptionnels

17 149 € = variation des en cours de prestations au 31/12/2025

60 952 € = fonds dédiés au 31/12/2025

Le montant total des charges est de 755 527 € (sept cent cinquante-cinq mille cinq cent vingt-sept euros) en hausse de 9,8 % par rapport à 2024.

393 604 € = rémunérations

142 941 € = charges sociales

137 953 € = prestations extérieures et autres dépenses

9 750 € = honoraires

3 667 € = frais de fonctionnement

132 € = taxe/épargne

3 365 € = dotations aux amortissements et provisions

64 114 € = engagements à réaliser

Le résultat net comptable présente donc un déficit de 39 045 € (trente-neuf mille quarante-cinq euros). Il ne tient pas compte des dépenses réalisées sur la réserve.

Le résultat net est déficitaire mais la situation reste satisfaisante.

## Bilan

Son total est de 292 848 € (deux cent quatre-vingt-douze mille huit cent quarante-huit euros) en baisse de 5,3 % par rapport à 2024.

Après l'appel aux questions de l'assistance sur le rapport financier, la présidente met au vote la deuxième résolution.

**APRÈS DISCUSSION, LES COMPTES SONT ADOPTÉS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENT·E·S ET REPRÉSENTÉ·E·S.**

La présidente passe la parole au trésorier pour l'affectation de la réserve au résultat.

## AFFECTATION DE LA RÉSERVE

En 2025, l'AG avait voté l'affectation de l'excédent 2024 à la réserve.

Les fonds associatifs apparaissent au passif 2025 pour 144 238 € (cent quarante-quatre mille deux cent trente-huit euros).

La réserve apparaît au passif 2025 pour 32 684 € (trente-deux mille six cent quatre-vingt-quatre euros).

En 2025, après avoir lancé un nouvel appel à projets, le CA a décidé de soutenir 7 actions de recherche et/ou de valorisation sur la réserve pour l'aide à la recherche et à la sensibilisation des publics.

Sur l'année 2025, 6 actions ont reçu notre soutien :

- 2 CDD de 9 jours chacun pour la participation aux fouilles subaquatiques de la Motte II à Agde (dir. Fabrice Laurent) ;
- Prise en charge d'une étude archéozoologique réalisée par ArchéoBiome et d'une partie des frais de déplacement de l'équipe de fouille à la Baumasse d'Antonègre et de Bourgade dans le cadre du PCR « PAL-Hérault » (dir. Cyrielle Mathias) ;
- Prise en charge de relevés 3D réalisés par Géoptère et des frais de déplacements dans le cadre du PCR « Moulins, meules, meulières de l'Aude et de l'Hérault » (dir. Karyn Orengo et Sylvain Durand)
- Participation à la réalisation d'un pilote pour une série-enquête « VOIR LA PRÉHISTOIRE » (dir. Clément Birouste pour l'association Filmer la Préhistoire) ;
- Prise en charge d'analyses et des frais de participation au colloque CONEXP 2025 (Liège, Belgique) dans le cadre d'un projet postdoctoral sur l'altération thermique des bois de cervidé (dir. Giulia Gallo) ;

pour un montant total de 20 754 € (vingt mille sept cent cinquante-quatre euros).

Cette somme vient abonder le résultat de l'année 2025 :

- résultat déficitaire = 39 045 € (trente-neuf mille quarante-cinq euros)
- reprise sur la réserve = 20 754 € (vingt mille sept cent cinquante-quatre euros.)

Le solde à affecter est donc de 18 291 € (dix-huit mille deux cent quatre-vingt-onze euros).

Le déficit est reporté aux fonds associatifs.

Le montant de la réserve à l'issue de cette assemblée générale est de 11 929 € (onze mille neuf cent vingt-neuf euros).

Le montant des fonds associatifs à l'issue de cette assemblée générale est de 125 947 € (cent vingt-cinq mille neuf cent quarante-sept euros).

Après l'appel aux questions de l'assistance, la présidente lève la séance à 12 h 10 et les participants sont invités à se retrouver pour déjeuner dans la salle de réception de l'Ancien Collège puis l'après-midi en salle de projection pour assister aux deux conférences prévues.

La présidente, Caroline RENARD

